



Le Pacifisme de l'entre-deux-guerres



F.N.C.R.
 che loue lus b n° 16/13
 à la Prefecture de Police de
 la Seine
 Fédération départementale des Combattants
 Républicains
 depuis le n° 30
 au n° 80 du 7^e
 28 Mars 1931
 à la date ancien
 5 Avril 1932
 y.o. déclaré au n° 30
 à la date ancien
 5 Avril 1932



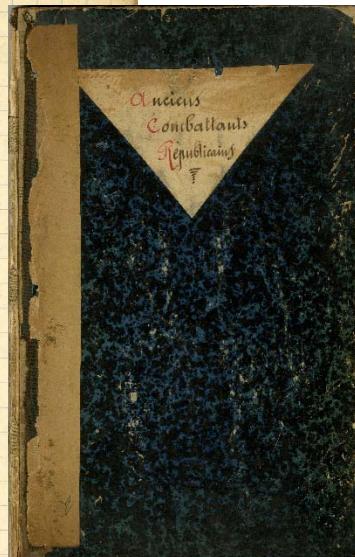
Combattants Républicains

Section de Montauban.

Tout pour la Paix.

Séance du 6 juillet 1932.

Vendredi matin 10 h 30, 1^{er} étage, Café de la Comédie.



FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS REPUBLICAINS.

FEDERATION DE TARN & GARONNE.

VOEUX POUR LE CONGRES d'AMIENS.

La Section réunie le 15 Octobre 1932 à 20 h 15' dans le local habituel des séances, après avoir entendu les explications données par le Bureau et divers autres membres de la Section :

- S'élève de toute son énergie contre toute atteinte portée à l'actuelle retraite des A. C. ; rappelle le caractère sacré de cette dette solennellement reconnue au A. C. par tous les Parlements et Gouvernements français depuis 1918,
- Emet le voeu, que l'équilibre du budget ne soit pas recherché sur le dos des victimes de la guerre, ces éternels sacrifiés ni sur le budget de l'école Nationale laïque "pierre angulaire de la République", mais :

1/- Sur les bénéfices des fortunes scandaleuses édifiées pendant la guerre par les gros fournisseurs de l'Armée et les marchands d'engins de mort;

2/- Sur la révision des pourcentages accordés aux pensionnés de l'arrière (pourcentages qui devraient être bien inférieurs aux pourcentages appliqués aux blessés de la zone de combat) ;

3/- Sur la diminution massive du budget de la Guerre et de la Marine ;

Rappelle que seule, la devise des A. C. R. " Tout pour la Paix " peut sauver l'humanité ;

Pense à l'effort maximum du grand pacifiste, ARISTIDE BRUAND pour arrêter la guerre en s'appuyant sur le Tribunal rationnel et humain de la S. D. N. ;

Croit et affirme sa foi en l'ère de la Paix " qui travaille et qui chante ".

Donne mandat à son délégué au Congrès National d'Amiens des Anciens C. R. pour défendre énergiquement ces divers voeux et passe à l'ordre du jour.

La Fédération Nationale des Anciens Combattants est une association créée en 1922. Elle relaye les revendications des anciens soldats concernant leurs pensions et fait partie des diverses associations nées après la Première Guerre avec les mêmes objectifs. Elle est donc créée quelques années seulement après la SDN (Société Des Nations) qu'elle défend d'ailleurs vigoureusement.

Pourtant cette association proche des milieux socialistes (le document évoque le Congrès de la SFIO tenu à Amiens en 1932) ne fonde une section à Montauban qu'en 1932 alors qu'une fédération départementale est créée en 1933.

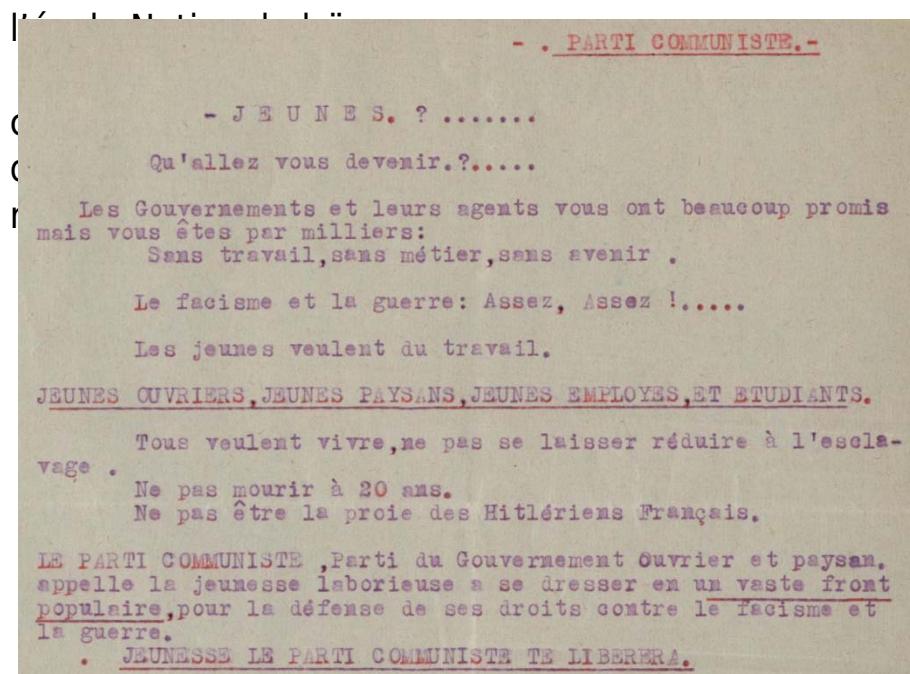
Les documents concernant cette association, conservés aux archives départementales de Tarn-et-Garonne permettent donc autant d'évoquer la situation des anciens poilus que les discours réellement pacifistes existant dans les années 1930. Parmi les nombreux documents nous vous avons numérisé quelques pages du début du registre rassemblant les procès-verbaux des réunions de l'association.

Dans ces comptes-rendus le secrétaire présente notamment les réflexions des membres avant l'inauguration du monument aux morts réalisé par Antoine Bourdelle (inauguration tardive datant du 13 novembre 1932). A l'intérieur de la couverture et au dos de la page de garde, des timbres imprimés par la Fédération Nationale des Combattants Républicains et un résumé des vœux de la Fédération locale avant le Congrès d'Amiens de la SFIO résument clairement les opinions de l'association.

Les slogans « Tout pour la Paix », « Plus jamais la guerre » sont bien-sûr nettement pacifistes. Cette paix se construit sur des fondements politiques évidents : la République. Cela apparaît autant dans le nom même de l'association, dans ses slogans (« La Paix par la République ») qu'à travers ses symboles : le bonnet phrygien et la cocarde apparaissent à la fois sur les timbres et sur le tampon de la fédération.

D'autres acteurs du pacifisme sont des références importantes pour les membres de cette association : la SDN et Aristide Briand qui l'a présidée et qui, comme l'association, a mis la guerre « hors-la loi ».

Dans cette lutte, la Fédération des Anciens Combattants Républicains propose aussi des changements pratiques : la « diminution massive du budget d[u ministère] de la Guerre et de la Marine » ou « la paix par le désarmement » et, au contraire, un maintien à un haut niveau des retraites des anciens combattants ou du « budget de



noins aussi communiste
bles aux archives
pie préfectorale d'une affiche

